

L'écologie et l'écologisme des années 1960

Yves Hébert

Number 89, Spring 2007

Modernisation, changements, turbulences : les années 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hébert, Y. (2007). L'écologie et l'écologisme des années 1960. *Cap-aux-Diamants*, (89), 36–39.

L'ÉCOLOGIE ET L'ÉCOLOGISME DES ANNÉES 1960



LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA MONTÉE DE L'ÉCOLOGISME

Au Québec, le thème de la pollution fait couler beaucoup d'encre durant la décennie. Selon le Service de l'information du ministère des Affaires municipales de l'époque, 408 articles de périodiques sont consacrés en 1968 à la pollution. Ce chiffre augmente l'année suivante pour atteindre 587. Les médias écrits contribuent largement à sensibiliser la population et les hommes politiques à cette problématique.

Certains historiens attribuent une bonne part de la montée de l'écologisme à la médiatisation des problèmes de l'environnement. De fait, au cours des années 1960, on lit de plus en plus de reportages sur la pollution et sur les grands projets d'épuration et d'assainissement des eaux. Journaliste au *Soleil*, en 1969, François Mailhot est l'un des rares spécialistes des questions environnementales. Au *Montreal Star*, Norman Pascoe est également journaliste de l'environnement. Au quotidien *La*

■ PAR YVES HÉBERT

Plage polluée et interdictions de baignade. Qualité de l'eau/ Jean Pratte. - 1963. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications E6, S7, ss1, P 631718).

Si le général James Wolfe prenait Québec près de l'anse au Foulon en 1968, il serait certainement couvert par autre chose que la gloire. Cette affirmation imagée d'un journaliste du *Time Magazine* dans son édition du 2 août 1968 illustre bien l'une des caractéristiques des années 1960. En fait, la décennie s'ouvre sur un constat. La population a appris à tolérer la pollution envahissante. Ce sont surtout des scientifiques, des biologistes et des ingénieurs indépendants ou rattachés à des universités qui sonnent l'alarme à l'époque.

Le drame de la pollution et de ses conséquences en interpelle plus d'un à commencer aux États-Unis par la biologiste Rachel Carson. La parution, en 1962, de son livre *Silent Spring*, dénonçant de façon très documentée les dangers de l'usage du DDT, marque les débuts dans ce pays du mouvement écologiste moderne. Carson sera considérée comme l'une des personnes les plus influentes du siècle en Amérique du Nord. La situation québécoise est tout aussi préoccupante et suscite une grande médiatisation.



Timbre de la Société canadienne des postes émis en 1961 pour souligner la Conférence des ministres provinciaux des Ressources naturelles. *Resources for Tomorrow/Riches renouvelables.* (Collection Yves Beauregard).

Presse, c'est Maurice Giroux. Les cours d'eau que l'on cite le plus souvent dans cette presse quotidienne : la rivière Saint-Charles, dans la région de la capitale nationale, les rivières Saint-François et Yamaska, deux sources de pollution très préoccupantes en Estrie.

Dans les médias québécois de l'époque, les thèmes retenus touchent essentiellement à l'analyse de la qualité de l'eau sur le territoire habité du Québec, à l'assainissement et au rôle de l'État dans la mise en place de programmes et de structures visant à l'épuration des eaux. Les titres sont évocateurs : *La pollution des eaux, un crime collectif*, *L'eau qui tue*, *Nos plages sont dangereuses*.

Le cri d'alarme est particulièrement lancé par un regroupement de journaux et de postes de radios tels que CKAC et CJAD. Avec à sa tête, Philippe de Gaspé Beaubien, le comité Expollution demande à la population montréalaise de lui faire parvenir des échantillons d'eau du fleuve et un montant de 7 \$ pour une analyse. Les résultats sont stupéfiants et démontrent entre autres la présence d'algues. Dans les journaux francophones et anglophones, les éditoriaux et les caricatures sur la pollution piquent la curiosité. Devant ce constat inquiétant à plusieurs égards, quelles seront les réactions des scientifiques et des décideurs?

DE LA CONSERVATION À L'ÉCOLOGIE

Il est clair que le concept de conservation de la nature et des ressources domine dans la société québécoise depuis près de 100 ans. Toutefois, les concepts d'écologie et d'environnement s'imposent graduellement dans le discours des scientifiques dans les années 1960. Un certain nombre d'entre eux organise un Symposium sur la conservation à la fin des années 1960, et ce, dans le but de mettre en place une structure de consultation solide. En 1970, ce même groupe met sur pied le Conseil québécois de l'environnement. Formé de scientifiques comme Michel Maldague, Paul Bouchard et Tony Le Sauter, cette organisation sera désormais considérée comme un groupe de pression, mais qui cherchera à conseiller le gouvernement sur les questions environnementales. Ce Conseil gravitera autour de la première revue scientifique consacrée exclusivement à l'écologie et à ses perspectives : *De toute urgence*, fondée en 1970.

Le groupe des ingénieurs rattachés à l'Association québécoise des techniques de l'eau, pour sa part, contribue à la constitution de savoirs sur la ressource et à la promotion des mesures visant sa conservation. L'Association, créée en 1962, joue un rôle important dans le développement du réseau d'eau potable et des équipements pour assainir l'eau. Cette Association intervient pour demander au gouvernement de mieux coordonner les efforts des ministères quant à l'application d'un programme



sur l'assainissement des eaux. Certains ingénieurs participent à des comités spéciaux.

Dans les universités, les recherches en biologie et dans d'autres secteurs tels que la foresterie et la zoologie se multiplient surtout après les années 1960. Puis en 1963, le Centre de recherche multidisciplinaire en océanographie est créé à l'Université McGill. La même année, une station de biologie est ouverte à Saint-Hippolyte par l'Université de Montréal pour l'enseignement de l'écologie. Les recherches sur l'eau commencent également à émerger dans les universités. En 1968, on crée, à l'Université Laval, le Centre de recherche sur l'eau (CENTREAU). Il faut toutefois attendre la fin de 1969 et le début de 1970 pour voir naître l'Institut québécois de recherche sur l'eau qui deviendra l'INRS-Eau. À Laval, une équipe de professeurs de l'École de foresterie œuvre dans le domaine de l'écologie végétale. Miroslav Grandtner enseigne à sœur Estelle Lacoursière qui devient la première femme au Québec, en 1969, à obtenir une maîtrise en biologie végétale. Dans la même université, Gaston Moisan se passionne pour le caribou de la Gaspésie.

À une époque où l'on valorise de plus en plus la recherche et le développement, le concept d'écologie trouve à peine sa « niche » dans les universités québécoises, ce qui oblige l'écologue Pierre Dansereau à occuper un poste aux États-Unis, à l'Université de Columbia. C'est chez nos voisins du Sud que Dansereau fait le pont entre les savoirs écologiques et une approche philosophique de l'environnement et de la place de l'homme sur la planète. Professeur à l'Université de Montréal, en 1968, il développe une perspective humaniste de la

■
Dépotoir domestique sur les eaux gelées de la rivière Yamaska, l'hiver, au nord de l'île Dupas. Photo Albert Courtemanche, 1969. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, E6, S7, SS2, D 69, P. 201).



■ Chantier de construction de l'usine d'épuration des eaux de Sainte-Thérèse et de Saint-Eustache, bassin de sédimentation. Régie d'épuration des eaux. Photo Claude Gosselin, 1963. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, Cote : E6, S7, SS1, D 31469).

gestion des problèmes environnementaux. L'année suivante, il énonce les espoirs d'une écologie humaine devant les membres de la Commission canadienne de l'UNESCO. En somme, au cours de la décennie, les scientifiques se sentent interpellés par les problématiques environnementales. Toutefois, le défi repose sur la définition de ces problématiques et sur la démonstration de la matérialité de la pollution et de ses impacts.

L'ÉTAT FACE À LA POLLUTION

■ Dévoilement d'un monument en hommage à la protection et la conservation de la forêt. On remarque Lucien Cliche, ministre des Terres et des Forêts présent au dévoilement du monument et au défilé tenu à cette occasion. Ces clichés ont été faits à l'intention de R. Brisebois pour le ministère des Terres et des Forêts. Photographie Gilles Richard, 1964. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications; E6, S1, SS1, 641421).

Sur le plan politique, le gouvernement dépend de l'expertise des scientifiques. Mais, il y a un chemin énorme à parcourir pour l'établissement de principes de gouvernance environnementale. On cherche d'abord à créer des consensus et à mettre en commun des expertises par la tenue de conférences. Sur le plan fédéral, la conférence des ministres provinciaux des ressources naturelles ouvre des discussions sur la problématique de l'eau dès sa création, en 1961. Lors de cette rencontre, des scientifiques s'inquiètent de l'état de la rivière Yamaska, près de Granby. Ces réunions suscitent d'ailleurs beaucoup d'intérêt et sont relativement bien médiatisées.



En 1969, au parlement de Québec, neuf ministres des provinces canadiennes décident de former un front commun pour combattre la pollution. Mais on cherchera surtout à définir les compétences des provinces à ce propos.

Au provincial, il faut dire que les initiatives ne sont pas légion au cours de la décennie. Si la Régie des eaux, créée en 1964, vient remplacer la Régie de l'épuration des eaux (1961), celle-ci a peu de pouvoir quant à la prévention de la pollution. Cette initiative appartient au Service d'hygiène de la province de Québec. La création, en 1968, de la Commission d'étude sur les problèmes juridiques de l'eau présidée par le juge Roland Legendre permet, il est vrai, de faire un bilan sur la gestion de la ressource. On souligne d'ailleurs le manque de lois touchant à l'eau à l'époque. Au terme de cette Commission, l'idée de constituer un ministère de l'Eau fait surface, mais elle est abandonnée. Il faudra attendre 2002 avant d'assister à l'adoption d'une véritable politique de l'eau au Québec.

La Régie des eaux est chargée par l'État de mettre en place un programme visant à combattre la pollution. Avec à sa tête Gustave Prévost, la Régie exerce des pressions pour que les municipalités construisent des stations d'épuration des eaux. On cible essentiellement les papetières et on cherche à réduire de 50 % les matières en suspension dans l'eau (fibres de bois, résidus de chaux, etc.). Les enjeux sont importants. La création, en 1968, du Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (BAEQM; loi c56), visant à assainir les eaux de 25 municipalités de la grande région de Québec, marquera une étape. Ce programme sera à l'origine de l'établissement de plusieurs usines d'épuration au Québec.

L'ACTION CITOYENNE ET LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Il est difficile de cerner dans son ensemble l'action citoyenne en rapport avec la problématique de la pollution. Les prises de conscience et les actions concrètes sont à la fois individuelles et collectives. Les communautés de citoyens vivant en bordure de certains lacs commencent à adopter des plans pour lutter contre la pollution. On peut penser au Memphrémagog Conservation inc.

L'organisation de certains événements permet de mobiliser les citoyens. Ainsi, les 29 et 30 novembre 1968, la Fédération québécoise de la faune organise à Montréal le colloque *Eau claire, année zéro*. Celui-ci donne la possibilité pour l'une des premières fois à la population de s'exprimer sur la problématique de la pollution. Certains clubs de chasse et de pêche comme Les Loups de Ville-Émard et le Club Martin-Pêcheur du Saguenay-Lac-Saint-Jean entreprennent de véritables campagnes contre la pollution des eaux dans le sud-ouest de Montréal.

Durant la décennie, les groupes de naturalistes se font discrets dans les grands médias de masse. Toutefois, ceux-ci utilisent davantage les bulletins ou les revues associatives pour sensibiliser leurs membres aux problématiques de la pollution ou de la conservation. Basée à Sainte-Foy et présidée par Roland Casault, la Fédération québécoise de la faune, fondée en 1946, se fait particulièrement entendre lors de la Commission Legendre sur l'eau. Elle représente 525 associations et clubs de chasse. En 1969, un symposium se tient à Québec sur la conservation. Il réunit alors des représentants des municipalités, des commissions scolaires, des services gouvernementaux et d'associations reliées aux sciences de la nature. Certaines organisations visent à la diffusion de savoirs écologiques. On peut citer l'établissement des Camps Chicobi par André-Guy Bernier près d'Amos en Abitibi, en 1966. Les Clubs 4-H sont également actifs durant la décennie.

Plusieurs personnes cherchent à susciter une action mobilisatrice. Certains comme Tony Le Sauter, à l'époque, ne manquent pas de verve pour se faire entendre et créer des comités de citoyens. Gustave Prévost, ex-président de la Régie des eaux, multiplie ses conférences sur la question et souhaite créer une Ligue antipollution. Certains artistes dénoncent à leur manière le problème de la pollution de l'air. Ce sera le cas du sculpteur Stanley Lewis

(1930-2006) qui, en 1968, réalise quinze estampes sur le thème de *L'Homme et la pollution de l'air*. L'année 1968 marque un tournant dans l'action citoyenne reliée à l'environnement. De fait, l'idée de conservation est révolue. Mais tous ne partagent les mêmes orientations quant à l'environnement à l'époque.

La décennie des années 1960 a surtout été celle de la mise en commun des savoirs pour émettre un constat triste et lourd sur la pollution et sur la nécessité d'assainir l'eau. Si elle a été déclarée décennie hydrologique par l'Unesco, le sous-ministre Paul-Émile Auger déclare, en décembre 1969, que la décennie 1970 sera celle de la conservation des eaux au Québec et que cette ressource appartient à tous. En fait, le mouvement écologiste du début des années 1970 s'appuie en bonne partie sur le constat de la décennie précédente pour émerger et former ce que l'on a appelé la « nébuleuse écologique ». ❄

Pour en savoir plus :

Yves Hébert. *Une histoire de l'écologie au Québec, les regards sur la nature, des origines à nos jours*. Québec, Les Éditions GID, 2006, 477 p.

Yves Hébert est historien.

Devenez membre de *la Société historique de Québec* **fondée en 1937**



Fier passé obligé

- **RECEVEZ** régulièrement des publications de haute qualité
 - le bulletin *Québecensia*
 - le *Calendrier des vues anciennes de Québec*
 - la revue *Cap-aux-Diamants* (membre privilégié)
- **RENCONTREZ** d'autres passionnés de l'histoire
- **ASSISTEZ** gratuitement aux activités organisées par la SHQ
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées au secrétariat de la SHQ
- **UTILISEZ** notre centre de documentation
- **BÉNÉFICIEZ** d'un tarif préférentiel
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur vos achats à la *Librairie du Nouveau Monde*
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

72, côte de la Montagne, Québec
 Québec G1K 4E3
 téléphone : (418) 692-0556
 télécopieur : (418) 692-0514
 courriel : shq@societehistoriquedequebec.qc.ca

site Internet : www.societehistoriquedequebec.qc.ca

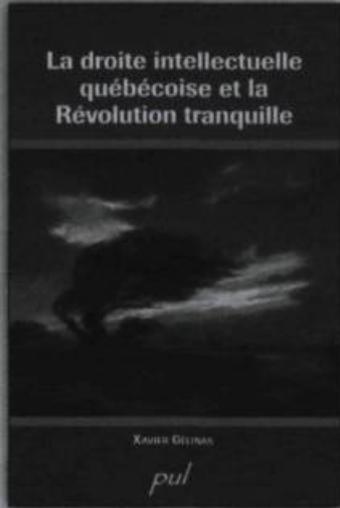
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille

Xavier Gélinas

Collection **Cultures québécoises**
 dirigée par Yvan Lamonde

ISBN : 978-2-7637-8509-7
 492 pages • 45 \$



Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

